



PRÉFET DE LA MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châlons-en-Champagne, le 25 mai 2024

OPÉRATIONS « PLACE NETTE » Châlons-en-Champagne

A Châlons-en-Champagne, une opération de lutte contre les trafics et usages de produits stupéfiants s'est déroulée sur **3 jours**, du mardi 21 au jeudi 23 mai 2024, sous la coordination de la direction interdépartementale de la Police nationale de la Marne (DIPN51).

Objectifs

Mis en œuvre depuis septembre 2023, le dispositif vise à **renforcer plus encore la lutte contre les trafics quels qu'ils soient et la lutte contre la consommation de stupéfiants.**

Ces opérations massives et de longue durée visent tout autant des territoires urbanisés que des villes moyennes ou des communes rurales.

En complément des actions menées par les policiers au quotidien pour démanteler les points de deal et des enquêtes judiciaires menées par les services d'investigation, cette opération d'ampleur et multicanal a associé la police municipale de Châlons-en-Champagne, et visait particulièrement le trafic de tabac.

Moyens déployés

35 effectifs de la Police nationale et de la police municipale de Châlons-en-Champagne ont été mobilisés pour des contrôles dans les logements, dans le quartier de la Bidée.

Un drone a également été utilisé durant ces opérations.

Opérations menées

De nuit comme de jour, les services de la DIPN ont porté une attention particulière à la lutte contre les trafics de produits stupéfiants et de tabac, notamment par des opérations judiciaires, des opérations de terrain de police administrative, de police de prévention et à action répressive sur la voie publique.

Au total, ce sont près de 40 opérations et contrôles effectués durant ces 3 jours dans le quartier Rive gauche, dont 13 opérations de sécurisation dans des établissements scolaires, la gare et les transports en commun, et 15 contrôles routiers.

Le bilan de cette opération a donné lieu à :

- 62 personnes contrôlées (identité) ;
- 105 véhicules contrôlés ;
- 03 établissements contrôlés ;
- 11 gardes à vue ;
- 14 verbalisations ou autre mesures prises suite aux contrôles ;
- la saisie de 75g de résine de cannabis, 45g d'herbe de cannabis, 4,5g de cocaïne, 15kg de tabac de contrebande pour une valeur marchande de 12500€, 7 640 euros en espèce.

Un éclairage particulier est à porter sur une affaire de trafic de tabac génératrice d'un préjudice important ainsi que de nombreux désagréments pour les habitants du quartier résolue grâce aux importants moyens policiers déployés lors cette opération « Place nette ».

En effet, depuis plusieurs mois les enquêteurs du SLPJ de Châlons-en-Champagne menaient des investigations dans le cadre d'une enquête préliminaire sous la direction du parquet de Châlons-en-Champagne dans le secteur de la Bidée. De multiples transactions illicites de tabac étaient ainsi mises en évidence notamment par des surveillances récurrentes. Trois personnes, dont deux ayant des antécédents judiciaires, se livraient à de la revente habituelle de tabac à des particuliers.

Les trois personnes mises en cause étaient interpellées et placées en garde-à-vue le 21 mai 2024. Lors de la perquisition réalisée à leur domicile, les policiers retrouvaient une importante quantité de tabac (13 pots de 125 gr de tabac, 08 pots de 45 grammes de tabac, 34 cartouches de 08 paquets de cigarettes, 03 cartouches de 05 paquets de 40 cigarettes, 13 paquets de 20 cigarettes et 120 briquets (photo ci-dessous).



La valeur marchande de la saisie était estimée à 12 534€ et la valeur des droits de taxes indirectes douanières à 8 379€.

Une demi plaquette de résine de cannabis était également saisie (55,5 gr.) ainsi que la somme conséquente de 1 240€ en numéraire.

De plus, les enquêteurs en profitaient pour élucider un précédent dossier portant sur des faits similaires et impliquant la principale mise en cause lors duquel 7x16 pots de 125g de tabac, 4 cartouches de 8 paquets de 25 cigarettes News avaient été saisis ainsi que 130g de résine de cannabis et la somme de 2 640€ en espèce.

Les trois mis en cause étaient déférés et condamnés dans le cadre d'une comparution immédiate le 23 mai 2024 par le TC de Châlons-en-Champagne à des peines d'emprisonnement avec aménagement ab initio sous la forme d'une détention à domicile sous surveillance électronique, la prévenue principale étant condamnée à 14 mois d'emprisonnement dont 7 avec sursis et aménagement ab initio de la partie ferme sous la forme d'une détention à domicile sous surveillance électronique. Le tribunal prononçait en outre la confiscation de l'ensemble des biens saisis ainsi que la condamnation à la peine complémentaire de paiement des sommes fraudées.

Henri Prévost, préfet de la Marne, et Annick Browne, procureure de la République près le tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne réaffirment à cette occasion leur détermination – dans un esprit de collaboration et de coordination entre services de l'État, autorités judiciaires et partenaires mobilisés - pour sécuriser les territoires et lutter contre toutes les formes de trafics, et soulignent l'implication exceptionnelle des fonctionnaires de police de Châlons-en-Champagne avec l'appui de leurs collègues rémois.

Préfecture de la Marne
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Pôle de la communication interministérielle
Tél : 03 26 26 11 81 – 03 26 26 11 87
Port : 07 89 04 46 53 - 06 88 74 76 54
Mél : pref-communication@marne.gouv.fr